

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

→ **OBJET** : demande d'autorisation environnementale ICPE pour le projet de création et d'exploitation d'une carrière d'argiles à silex

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : lieu-dit « La Guignière », sur la commune de Marboué

→ **MAÎTRE D'OUVRAGE** : Société PIGEON GRANULATS CENTRE ÎLE-DE-FRANCE – siège social - 54 Avenue de l'Atlantique 53000 LAVAL

→ **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES** auprès de Monsieur Emmanuel ROUSSEAU, Directeur Général de la société PIGEON GRANULATS CENTRE ÎLE-DE-FRANCE - Mail : emmanuel.rousseau@groupe-pigeon.com

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 31 jours : du mardi 4 octobre 2022 à 9h00 au jeudi 3 novembre 2022 à 17h30.

→ **LE DOSSIER** comportant notamment les études d'impact et de dangers et leur résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire sont déposés en mairie de MARBOUE où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.

Le dossier complet est également consultable depuis un poste informatique, à la Préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres et sur son site internet :

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/en-cours>

Les avis des conseils municipaux des 5 communes mentionnées ci-après ainsi que celui du Conseil communautaire du Grand Châteaudun seront insérés sur le site internet de la préfecture mentionné ci-dessus.

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : M. Alain FERRAND, consultant pour les entreprises, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **Marboué**, aux dates, heures et lieux suivants :

DATES	HEURES	LIEU
mardi 4 octobre 2022	14h00-17h00	11, rue du docteur Péan Mairie de Marboué
samedi 15 octobre 2022	9h00-12h00	
jeudi 3 novembre 2022	14h00-17h00	

→ **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** :

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie de Marboué, accessible aux heures d'ouverture au public,
- par voie postale, par courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie de MARBOUE (adresse mentionnée ci-dessus),
- à l'adresse électronique suivante : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

→ **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** seront consultables pendant 1an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairies de Marboue (commune d'implantation du projet), Châteaudun, Donnemain-Saint-Mamès, Saint-Christophe et Flacey (communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet, situées dans le périmètre d'affichage), à la Préfecture d'Eure-et-Loir – DC – Bureau des procédures environnementales et sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques/-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees>

→ **A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation sollicitée assortie de prescriptions ou prononcera un refus par arrêté motivé.